

Les subsides

Mme Copps: Et M. Woods?

M. Shields: M. le Président, la députée a épuisé ses 20 minutes. Peut-elle me laisser parler à mon tour? Je sais qu'elle n'a pas beaucoup de respect pour cette institution, mais je voudrais qu'elle fasse un effort pour une fois.

Le ministre a dit à la Chambre que ses services reçoivent des lettres qui lui sont adressées; celles-ci sont envoyées au service concerné du ministère des Transports. Ces lettres contiennent des plaintes ou des félicitations. Le ministre des Transports (M. Mazankowski) a dit à la Chambre que toutes les plaintes ou félicitations concernant Air Canada étaient automatiquement transmises à cette société. Je ne m'attends pas à ce que la députée de Hamilton-Est croie le ministre sur parole parce qu'elle n'éprouve pas de respect pour cette institution, c'est bien connu. Je lui en veux cependant d'avoir essayé de toute évidence de ternir la réputation de cet éminent député.

Je voudrais parler maintenant des réflexions du député de Hamilton Mountain (M. Deans). Il a demandé à tous les députés de faire attention à ce qu'il essayait d'expliquer. Il a parlé de la déclaration des droits de M. Diefenbaker et de la Charte des droits et libertés. Il a dit que tous ces documents garantissaient la liberté d'expression. Je voudrais que ce député et que la députée de Hamilton-Est (M^{me} Copps) me disent comment ils savent ce qui s'est passé dans cet avion. Comment le député sait-il ce qui s'est passé au cours d'une réunion à huis clos entre les représentants de la société, l'employée et les représentants du syndicat? Je l'ignore. Je sais qu'ils l'ignorent.

● (1630)

J'étais à la Chambre lorsque le député de Hamilton Mountain (M. Deans) a présenté des excuses au ministre des Transports (M. Mazankowski). Il a dit qu'il n'essayait pas du tout de souiller la réputation du ministre. Il a pourtant proposé cette motion aujourd'hui, et dans son discours, il a essayé de ternir la réputation du ministre en insinuant, il ne voulait peut-être pas dire cela mais c'est ainsi que je l'ai interprété...

Mme Copps: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Je crois que c'est la deuxième fois que le député mentionne que l'on essaie de salir des réputations. S'il consulte Erskine May, lui qui est député depuis longtemps, il verra que cela suppose qu'il nous prête des mobiles.

M. le vice-président: Il n'y a pas de doute que c'est bien là un rappel au Règlement. Toutefois, je ne vois rien d'antiparlementaire dans ce qu'a dit le député d'Athabasca (M. Shields).

M. Shields: Monsieur le Président, comme je le disais, le député s'est levé et s'est excusé abondamment auprès du ministre des Transports. Il a dit: «Monsieur le ministre, je ne voudrais pas que vous pensiez que je sous-entends quelque chose à votre sujet ou au sujet de votre réputation ou de la façon dont

vous administrez les Transports.» Pourtant, aujourd'hui, c'est exactement ce qu'il a fait, à mon avis. Ensuite, naturellement, la vieille coalition se met en route. La célèbre membre de la meute, la députée de Hamilton-Est, prend la parole et salit tout ce qu'elle peut, et je n'aime pas cela.

Le ministre a dit clairement à la Chambre qu'il ne voit même pas les lettres de plaintes qui viennent à son cabinet; elles vont directement à la société, tout comme les lettres de félicitations. La députée de Hamilton-Est et le député de Hamilton Mountain savent cela. Tous les députés savent que ni le ministre des Transports, ni la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M^{me} Carney), ni le ministre des Finances (M. Wilson) n'ont le temps de lire ces tristes lettres de plaintes, même si elles sont légitimes. Elles sont envoyées directement aux sociétés visées.

Air Canada n'a pas décidé unilatéralement de suspendre cette employée. En tant que société d'État indépendante, elle a organisé une audience où tout le monde était présent. Comment le député de Hamilton Mountain et la députée de Hamilton-Est savent-ils de quelle façon elle avait traité ses passagers? Je ne le sais pas, je n'étais pas là. Cependant, on a certainement fait plus qu'une simple plaisanterie au sujet du ministre des Transports comme le dit la députée de Hamilton-Est.

Je suis convaincu qu'Air Canada est une société responsable. Elle entretient des rapports responsables avec tous ses syndicats. Elle ne tient sûrement pas à se retrouver devant un grief qu'elle perdra; c'est pourquoi il doit exister une bonne raison pour suspendre cette employée. J'ignore si elle s'est montrée aimable ou si elle plaisantait. Personne ici ne le sait.

Cela m'amène à ma question. Je crois que le débat d'aujourd'hui représente la perte de temps la plus bête imposée à cette Chambre depuis les six ans que je siége ici. A mon avis, on pourrait dire qu'il est hypocrite de la part du député de Hamilton Mountain et de sa collègue de Hamilton-Est de recourir à ce genre de boniment pour se faire du capital politique. C'est le seul but qu'ils recherchent. J'ai siégé dans l'Opposition et je sais à quel point il est importe de présenter à la Chambre des communes les questions capitales pour le pays. Mentionnons tout simplement le sort des 8,000 personnes qui ont perdu leur emploi en Alberta depuis février.

M. Angus: À qui la faute?

M. Shields: Écoutez-le maintenant. Le député a eu toute une journée pour nous parler de l'économie de l'Ouest du Canada. Il aurait pu nous déclarer qu'avec les prix du pétrole que nous savons, l'Alberta a perdu 8,000 emplois depuis février. Il aurait pu signaler que pour cette année, on prévoit perdre 50,000 emplois en Alberta seulement.